

[Prénom Nom]

[Adresse]

[Téléphone – e-mail]

Commission départementale de conciliation de [département]

[Adresse de la commission]

À [ville], le [date]

Lettre recommandée avec avis de réception

Objet : demande de conciliation – litige relatif à la restitution d'un dépôt de garantie

Madame, Monsieur,

Je sollicite l'intervention de la commission dans le litige qui m'oppose à mon ancien bailleur :

[Nom du propriétaire et, le cas échéant, de l'agence]

[Adresse]

Logement concerné : [adresse], loué [vide / meublé] à titre de résidence principale, du [date] au [date]. Loyer mensuel hors charges : [montant] €. Dépôt de garantie versé : [montant] €.

J'ai remis les clés le [date]. Malgré ma relance du [date] et ma mise en demeure du [date], reçue le [date], mon bailleur [ne m'a pas restitué le dépôt de garantie / a retenu [montant] € sans justificatif suffisant].

Je demande la restitution de [montant] €, majorés de 10 % du loyer mensuel hors charges par mois de retard commencé, conformément à l'article 22 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989.

Je joins à ma demande :

- la copie du bail ;
- les états des lieux d'entrée et de sortie ;
- la preuve de la remise des clés ;
- mes courriers de relance et de mise en demeure, avec l'avis de réception ;
- [les éventuelles réponses du bailleur, photos, décompte des retenues].

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

[Signature]